

STAGE AESH

Se mobiliser pour gagner le statut

16 mardi
9h - 17h
décembre 2025



Secteur de LENS
LIEU précis à définir

En une vingtaine d'années, le métier d'AESH s'est construit et pérennisé, il mérite un vrai statut.

Avec Virginie Cassand, Secrétaire nationale de la catégorie des AESH,
et le secteur AESH du Snes-FSU 59/62, nous ferons le point sur :

- le métier, sa réglementation et les luttes à construire et conduire pour faire avancer nos revendications d'un véritable statut pour les AESH et enfin sortir de la précarité
- l'actualité nationale et académique, avec par exemple l'expérimentation des 29 P.A.S. qui sont mis en place dans l'académie de Lille (17 dans le Nord et 12 dans le Pas-de-Calais), la rétroactivité de l'indemnité REP/REP+
- les droits et obligations et la réglementation.

Ce stage est ouvert à toutes et tous les AESH affecté-es en collège ou en lycée,
syndiqué-es ou non syndiqué-es.

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (modèle sur le site).



📧 lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
📧 s3lil@snes.edu
☎ 03.20.06.77.41



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**